

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DU 31 JANVIER 2018

PREFET DU VAL-DE-MARNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU 31 JANVIER 2018

SOMMAIRE

SERVICE DE LA PREFECTURE

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL**

Arrêté	Date	<u>INTITULÉ</u>	Page
2018/319	31/01/2018	Portant renouvellement triennal du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale	4



PREFET DU VAL DE MARNE

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE

ARRETE N° 2018 / 319
portant renouvellement triennal du Conseil Départemental
de l'Éducation Nationale



Le Préfet du Val de Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** la loi modifiée n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 et notamment son article 12, modifiée et complétée par la loi n°85-97 du 25 janvier 1985 portant dispositions diverses relatives aux rapports entre l'Etat et les Collectivités Locales ;
- VU** la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU** la délibération du Conseil Régional n°CR12-16 – 1.2. du 21 janvier 2016
- VU** le courriel du Conseil Départemental du 25 janvier 2018 ;
- VU** les propositions des représentants des personnels titulaires de l'Etat et des représentants des usagers transmises par la directrice académique, directrice des services départementaux de l'Education nationale ;
- VU** les propositions de la directrice académique sur les représentants des associations complémentaires et son courrier du 26 janvier 2018 ;
- SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er : Le Conseil de l'Éducation Nationale institué dans le département du Val-de-Marne est composé comme suit :

1. Représentants des collectivités locales

1.1 Membres désignés par le Conseil Départemental du Val-de-Marne

TITULAIRES :

Mme Fatiha AGGOUNE
Mme Brigitte JEANVOINE
Mme Isabelle SANTIAGO
M. Christian MÉTAIRIE
M. Jean-François LE HELLOCO

SUPPLEANTS :

Mme Corinne BARRE
Mme Marie KENNEDY
M. Daniel GUERIN
M. Bruno HELIN
Mme Marie-France PARRAIN

1.2 Membres désignés par le Conseil Régional d'Ile-de-France

Mme Catherine PRIMEVERT

Mme Christel ROYER

1.3 Membres désignés par les associations départementales des maires

M. Jean-Yves LEBOUILLONNEC
Mme Françoise BAUD
M. Georges URLACHER
M. Gérard GUILLE

1 membre suppléant désigné par l'ADM
Mme Sylvie ALTMAN
M. Jacques-Alain BENISTI
M. Didier GONZALES

2. Représentants des personnels titulaires de l'Etat

M. Pascal CHAMBONNET, FNEC-FP-FO
M. Luc BENIZEAU, FNEC-FP-FO
M. Thierry HENIQUE, FNEC-FP-FO
M. Bruno CHICHE, FNEC-FP-FO
Mme Julie COCHAIN, SNES-FSU
Mme Isabelle TRUFFINET, SNES-FSU
Mme Francine KETFI, SNEP-FSU
M. Sébastien VOLPOET, UNSA Éducation
M. Florian MÉRIAIS, UNSA Éducation
Mme Ana MACEDO, CGT

M. Yves GREINER, FNEC-FP-FO
Mme Sarah CHASTEL, FNEC-FP-FO
M. Dominique CHARPIAT, FNEC-FP-FO
Mme Soulef BERGOUNIOUX, FNEC-FP-FO
Mme Hélène HOUGUER, SNUIPP-FSU
Mme Cécile QUINSON, SNUIPP-FSU
Mme Catherine BON, SNUIPP-FSU
M. David LELONG, UNSA Éducation
M. Clément PEYROTTE, UNSA Éducation
M. Matthieu GAZEAU, CGT

3. Représentants des usagers

3.1 Représentants des parents d'élèves

Mme Valérie LEROY PRAT
M. Emmanuel CHAREIX
Mme Sophie TOTI-LUTET
M. Philippe NOUVIER
M. Frédéric ERARD
M. Gilles POLETTI
Mme Myriam MENEZ

M. Ali AIT SALAH
Mme Lise MARCHAND
M. Philippe MAINGAULT
Mme Nageate BELHACEN
Mme Anne ROUAUT
Mme Laure HAMON VIGREUX
M. David de la PASTELLIÈRE

3.2 Représentants des associations complémentaires

La ligue de l'enseignement 94:

M. Vincent GUILLEMIN

Mme Catherine SEGUENOT

3.3 Personnalités compétentes dans le domaine économique, social ou culturel

3.3.1 Personnalités désignées par le Préfet :

U.D.A.F. Education – Formation:

1 membre titulaire et 1 membre suppléant désignés par l'Union Départementale des Associations Familiales.

3.3.2 Personnalités désignées par le Président du Conseil Départemental :

Mme Valérie BROUSSELLE

Directrice générale adjointe des services départementaux chargée du pôle éducation et culture

Mme Béatrice DUHEN

Directrice de l'Education et des Collèges

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DESIGNÉ A TITRE CONSULTATIF

Mme Mylène ROSSIGNOL

Mme Renée MORILLON

ARTICLE 2 : Les membres titulaires et suppléants sont nommés pour une période de trois ans à compter de la date du présent arrêté, sauf en cas d'empêchement définitif où il est procédé à leur remplacement pour la durée du mandat en cours.
Les représentants des élus sont désignés à l'occasion de chaque renouvellement de leurs assemblées.

ARTICLE 3 : Le Conseil de l'Éducation Nationale du Département du Val-de-Marne est présidé conjointement par le préfet et par le président du Conseil Départemental.

En cas d'empêchement du préfet, le Conseil est présidé par la Directrice Académique, Directrice des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

En cas d'empêchement du président du Conseil Départemental, le Conseil est présidé par le conseiller départemental délégué à cet effet par le président du Conseil Départemental.

ARTICLE 4: Le secrétariat du Conseil de l'Éducation Nationale du département du Val-de-Marne est assuré par les services de la direction académique du Val-de-Marne et du Conseil Départemental du Val-de-Marne en fonction des questions relevant de leurs compétences respectives.

ARTICLE 5 : L'arrêté n°2014/5578 du 14 mai 2014 portant composition du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale modifié est abrogé.

ARTICLE 6 : Le secrétaire général de la préfecture et la directrice académique des services de l'Education nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et dont copie sera notifiée au président du Conseil Départemental.

Fait à Créteil, le 31 janvier 2018

Le Préfet

Laurent PRÉVOST

ANNEXE A L'ARRETE PREFECTORAL N° 2018/319

3. Représentants des collectivités locales**1.1 Membres désignés par le Conseil Départemental du Val-de-Marne****TITULAIRES :**

Mme Fatiha AGGOUNE
 Mme Brigitte JEANVOINE
 Mme Isabelle SANTIAGO
 M. Christian MÉTAIRIE
 M. Jean-François LE HELLOCO

SUPPLEANTS :

Mme Corinne BARRE
 Mme Marie KENNEDY
 M. Daniel GUERIN
 M. Bruno HELIN
 Mme Marie-France PARRAIN

1.2 Membres désignés par le Conseil Régional d'Ile-de-France

Mme Catherine PRIMEVERT

Mme Christel ROYER

1.3 Membres désignés par les associations départementales des maires

M. Jean-Yves LEBOUILLONNEC
 Mme Françoise BAUD
 M. Georges URLACHER
 M. Gérard GUILLE

1 membre suppléant désigné par l'ADM
 Mme Sylvie ALTMAN
 M. Jacques-Alain BENISTI
 M. Didier GONZALES

4. Représentants des personnels titulaires de l'Etat

M. Pascal CHAMBONNET, FNEC-FP-FO
 M. Luc BENIZEAU, FNEC-FP-FO
 M. Thierry HENIQUE, FNEC-FP-FO
 M. Bruno CHICHE, FNEC-FP-FO
 Mme Julie COCHAIN, SNES-FSU
 Mme Isabelle TRUFFINET, SNES-FSU
 Mme Francine KETFI, SNEP-FSU
 M. Sébastien VOLPOET, UNSA Éducation
 M. Florian MÉRIAIS, UNSA Éducation
 Mme Ana MACEDO, CGT

M. Yves GREINER, FNEC-FP-FO
 Mme Sarah CHASTEL, FNEC-FP-FO
 M. Dominique CHARPIAT, FNEC-FP-FO
 Mme Soulef BERGOUNIOUX, FNEC-FP-FO
 Mme Hélène HOUGUER, SNUIPP-FSU
 Mme Cécile QUINSON, SNUIPP-FSU
 Mme Catherine BON, SNUIPP-FSU
 M. David LELONG, UNSA Éducation
 M. Clément PEYROTTE, UNSA Éducation
 M. Matthieu GAZEAU, CGT

4. Représentants des usagers**3.1 Représentants des parents d'élèves**

Mme Valérie LEROY PRAT
 M. Emmanuel CHAREIX
 Mme Sophie TOTI-LUTET
 M. Philippe NOUVIER
 M. Frédéric ERARD
 M. Gilles POLETTI
 Mme Myriam MENEZ

M. Ali AIT SALAH
 Mme Lise MARCHAND
 M. Philippe MAINGAULT
 Mme Nageate BELHACEN
 Mme Anne ROUAUT
 Mme Laure HAMON VIGREUX
 M. David de la PASTELLIÈRE

3.2 Représentants des associations complémentaires

La ligue de l'enseignement 94:

M. Vincent GUILLEMIN

Mme Catherine SEGUENOT

4.3 Personnalités compétentes dans le domaine économique, social ou culturel

3.3.1 Personnalités désignées par le Préfet :

U.D.A.F. Education – Formation:

1 membre titulaire et 1 membre suppléant désignés par l'Union Départementale des Associations Familiales.

3.3.2 Personnalités désignées par le Président du Conseil Départemental :

Mme Valérie BROUSSELLE

Directrice générale adjointe des services
départementaux chargée du pôle éducation
et culture

Mme Béatrice DUHEN

Directrice de l'Education et des Collèges

DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DESIGNE A TITRE CONSULTATIF

Mme Mylène ROSSIGNOL

Mme Renée MORILLON

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction des Ressources Humaines
et des Moyens**

**21-29 avenue du général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex**

Les actes originaux sont consultables en préfecture

Le Directeur de la Publication

**Monsieur Christian ROCK
Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne**

**Impression : service reprographie de la Préfecture
Publication Bi-Mensuelle**

Numéro commission paritaire 1192 AD